

AFFAIRE N° 12. - Construction d'un bloc-vestiaire-douches au Barachois.
Réduction du programme.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le 7 JANVIER 1971, vous avez adopté, à l'unanimité, le principe de réalisation d'un bloc vestiaire-douches au Barachois. A cet effet, la Municipalité de Saint-Denis avait obtenu des Services de la Jeunesse et Sports une subvention de 4 023 300 Frs CFA;

Ce bloc vestiaire n'ayant plus actuellement son utilité première, il me parait souhaitable de réduire quelque peu le programme afin de permettre un report éventuel d'une partie de la subvention pour la création d'un vestiaire au Stade de la Source.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.